

		Nul	Faible	Moyen	Assez fort	Fort	Très fort
Niveau d'enjeu global	Habitats naturels		x		x		
	Trames vertes et bleues			x			
	Flore		x			x (orchidée sauvage)	
	Zones humides			x			
	Oiseaux				x		
	Mammifères terrestres		x				
	Chauves-souris				x		
	Reptiles				x		
	Amphibiens				x		
Invertébrés				x			



Carte 5 : Localisation des enjeux globaux pour la faune sur la zone d'étude (2/2)



Carte 4 : Localisation des enjeux globaux pour la faune sur la zone d'étude (1/2)

❖ **Incidences et mesures**

**Phase chantier :** les principaux impacts de la phase chantier sont :

Habitats : destruction/diminution des habitats de reproduction, l'altération de milieux ouverts.

Zones humides : risque de pollution accidentelle ; émanation de poussière.

Flore : les travaux de terrassement induisant une compaction des sols et destruction de l'habitat en place, pollution accidentelle ou bien l'introduction d'espèces invasives.

Faune : le risque de destruction d'individu ou de ponte, risque de fuite.

**Phase exploitation :** les principaux impacts de la phase exploitation sont :

Habitats et flore : sur-entretien des milieux ouverts.

Faune : diminution des habitats de reproduction ; rupture de continuité écologique dû à la clôture autour du parc ; diminution des habitats de chasse ; risque de destruction d'individu lié à la présence de chemin d'exploitation.

**Phase démantèlement :** les mêmes impacts que la phase chantier.

Plusieurs mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement et de suivi sont proposées dans le cadre du projet :

Type de mesure	Nom de la mesure	Description de la mesure
Évitement	Évitement des milieux identifiés comme ayant des enjeux écologiques assez forts et forts	Suite aux différentes sorties naturalistes, à l'analyse des enjeux et des impacts présents sur le projet, TotalEnergies a fait le choix au cours de la conception du projet de préserver tous les habitats à espèces protégées (faune et flore) identifiés aux enjeux assez forts et forts ainsi que toutes les zones humides
Évitement	Balisage préventif divers ou mise en défens ou dispositif de protection d'une station d'une espèce patrimoniale, d'un habitat d'une espèce patrimoniale, d'habitats d'espèces ou d'arbres remarquables	L'objectif ici est de permettre aux différents intervenants (entreprises) de bien localiser les milieux à éviter en phase chantier. Il convient ici de les matérialiser à l'aide de piquets rattachés avec une cordelette colorée ou munie de bandeaux colorés bien visibles (rouge ...)
Réduction	Adaptation de la période des travaux sur l'année	Afin d'éviter les impacts sur la faune de manière globale, un phasage des travaux (en phase chantier) sera mis en place. En effet, la réalisation des travaux lourds sera effectuée en dehors des périodes de sensibilité des espèces (nidification pour les oiseaux, reproduction pour les insectes, période de migration pour les amphibiens...). Cela évitera les risques de destruction d'individu ou de ponte.
Réduction	Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (actions préventives et curatives)	Les terrains remaniés sont en général propices à l'installation et au développement d'espèces exotiques envahissantes (EEE). Toute mesure préventive permettant de détecter leur présence (ex : surveillance ciblée) ou curative permettant de lutter contre leur implantation et leur développement est à renseigner ici.
Réduction	Clôture spécifique et dispositif anti-pénétration dans les emprises	L'objectif de cette mesure est d'empêcher la Cistude d'Europe de pénétrer sur la zone d'implantation du projet, évitant ainsi tout risque de destruction d'individu.
Réduction	Gestion adaptée de la végétation	Afin de préserver la biodiversité et les espèces à enjeux sur la zone d'étude, il convient de mettre en place une gestion adaptée des différents milieux. Aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé pour l'entretien de la végétation. Pour la gestion des prairies : deux solutions sont possibles : la fauche tardive ou le pâturage extensif.
Réduction	Mise en place de clôtures perméables à la petite faune	Afin de limiter l'impact généré par la mise en place de clôtures autour du site du projet, le choix du type de clôture et de la largeur des mailles s'avère très important. Cette mesure vise à maintenir les connexions écologiques pour la petite faune (amphibiens, reptiles, micromammifères, insectes...) et facilite ainsi la recolonisation en phase d'exploitation de la zone d'étude. Plusieurs

Type de mesure	Nom de la mesure	Description de la mesure
		façons sont possibles afin de garantir la recolonisation et le passage de la petite faune sur la zone d'étude : grillage avec de grandes mailles ou création de trouées dans la clôture.
Réduction	Réduction du risque de destruction d'individu sur la Cistude d'Europe	L'objectif ici est de renforcer la mesure concernant la mise en place d'une clôture en phase chantier anti-Cistude d'Europe, mais aussi d'éviter les risques de destruction en phase exploitation.
Réduction	Dispositif de lutte contre une pollution accidentelle en phase chantier et démantèlement	L'objectif est d'éviter les risques de pollutions accidentelles qui peuvent avoir des répercussions sur la biodiversité et principalement les milieux aquatiques.
Réduction	Installation d'hibernaculum pour l'herpétofaune	Créer des abris pour l'herpétofaune afin de réduire la perte d'habitat liée à la destruction de haie.
Compensation	Création d'habitats favorables pour la biodiversité : plantation de haies	Il s'agit de compenser destruction d'habitat de reproduction pour les oiseaux ; Le projet prévoit la plantation d'un linéaire de 685 ml et le renforcement de 122 ml de haie buissonnante.
Compensation	Création d'habitats favorables pour la biodiversité : plantation d'une zone de fourré	Il s'agit de compenser la destruction d'habitat de reproduction pour les oiseaux des milieux buissonnants, le porteur de projet a fait le choix de planter 389 ml de haie buissonnante qui jouent le même rôle pour la reproduction des oiseaux que les fourrés et de planter 1,6 ha de fourrés
Compensation	Réduction des impacts lié à la création de l'OLD	Réduire les impacts liés à la mise en place de l'OLD (bande de sécurité pour le risque incendie) suite aux recommandations du SDIS.
Compensation	Création d'un îlot de sénescence	Le projet entraîne la destruction de plusieurs hectares de boisements. L'objectif de cette mesure est de compenser une partie de cette destruction en mettant en place un îlot de sénescence.
Accompagnement	Restauration de la fonctionnalité d'une mare temporaire	Le projet permet de conserver une mare temporaire pour la reproduction des amphibiens (principalement pour le Crapaud calamite). Les inventaires ont néanmoins montré que cette dernière s'assèche très rapidement en cas de forte chaleur durant la période de reproduction (mi-mars à fin mai). Entraînant la mort des têtards et des pontes.  Cette mesure vise à restaurer la fonctionnalité de la mare en lui permettant de tenir l'eau plus longtemps. Pour ce faire, elle va être creusée sur une profondeur d'environ 20 cm.
Accompagnement	Restauration d'une pelouse sèche	Restauration d'une pelouse sèche en cours de fermeture. le porteur de projet s'engage à abattre les buissons qui envahissent la pelouse. Cette intervention sera manuelle. Aucun engin lourd ne sera utilisé afin d'éviter tout risque de dégradation